



Le vendeur m'a arnaqué, impossible de faire marcher la garantie

Par **blanche neige_old**, le 11/10/2007 à 15:24

Bonjour à tous

J'ai acheté un moteur d'occasion pour ma voiture, je travaille en intérim, pas beaucoup d'argent, fin juillet, le mécanicien une connaissance personnelle, mais un mécanicien professionnel, me monte le moteur début septembre, normal août congés, pas eu le temps de rouler, le moteur acheté présentait des vices cachés, le vendeur ne veut pas appliquer la garantie de trois mois, pour lui il n'est pas en tort, malgré mes relances téléphoniques rien n'y fait, la garantie arrive bientôt à son terme, et je ne sais plus quoi faire.

S'il vous plait je demande de l'aide, merci pour le soutien apporté,

Par **Upsilon**, le 11/10/2007 à 19:27

La première chose à faire est d'envoyer en ACCUSE RECEPTION une demande de remboursement ou de remplacement du moteur défaillant, en mentionnant les vices présents.

Ensuite, il faudra vous prémunir d'une expertise prouvant l'existence de ces vices, établie par un professionnel.

Enfin, si la personne ne bouge toujours pas, engager une procédure par avocat ou huissier.

Cordialement,

Upsilon.

Ps: la lettre + l'expertise sont a faire de toute urgence, avant dépassement des 3 mois.